



Accompagner les collectivités dans la gestion de leurs ressources humaines

Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la Vienne (CDG 86)

05 49 49 12 10

contact@cdg86.fr

Définition et enjeux publics

Le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale est un acteur incontournable du paysage administratif de la Vienne.

Établissement public à caractère administratif, le Centre de gestion investit tous les champs de compétences liés à la problématique de la gestion des ressources humaines.

Le Centre de gestion est, dans le département, le garant de la neutralité en matière de gestion statutaire et de dialogue social.

Il est le partenaire des élus et de leurs services pour toute question touchant à la gestion des personnels territoriaux.

Les bénéficiaires

Les employeurs et les agents territoriaux

L'accompagnement proposé

Mutualisateur d'expertises depuis plus de 30 ans, le Centre de Gestion de la Vienne emploie 40 personnes qui mettent leurs compétences au service de 400 collectivités et établissements publics dans la gestion de leurs ressources humaines, dans les domaines d'intervention suivants :

Emploi

- Contrôle et publication des vacances d'emploi (catégories A, B, C)
- Organisation des concours et examens professionnels
- Assistance et conseil au recrutement
- Mise à disposition d'agents contractuels - Service Public de l'Emploi Temporaire (SPET)
- Conseil en évolution professionnelle (CEP) et conseil en mobilité
- Gestion des fonctionnaires momentanément privés d'emploi (FMPE)
- Développement de l'apprentissage public
- Accompagnement des agents en reclassement et en période préparatoire au reclassement (PPR)
- Accompagnement dans la réalisation du bilan social
- Promotion de l'emploi territorial

Carrière / Retraite

- Conseil aux employeurs en matière de gestion du personnel et d'organisation du travail
- Suivi de carrière des fonctionnaires territoriaux et la mise à jour du dossier individuel de l'agent
- Edition des tableaux de proposition de grades et de promotion interne
- Edition de projets d'arrêté (nomination de stagiaire en catégorie A, B ou C, titularisation, avancement d'échelon, de grade, détachement, intégration...)
- Réalisation d'études (reprises de services antérieurs à la nomination de stagiaire, prolongation de la durée de stage...)
- Accompagnement et conseil sur les dossiers relevant de la CNRACL
- Secrétariat des instances paritaires (Comité Technique pour les collectivités de moins de 50 agents, Commissions Administratives Paritaires et Commissions Consultatives Paritaires) et l'accompagnement sur les dossiers soumis à l'avis des instances paritaires

Santé et sécurité au travail

- Accompagnement et conseil en prévention des risques professionnels
- Mise à disposition d'un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection)
- Organisation du Comité Technique en formation CHSCT pour les collectivités de moins de 50 agents
- Secrétariat des instances médicales
- Gestion des assurances statutaires
- Conseil en indisponibilité physique
- Etude de la qualité de vie au travail
- Accompagnement au maintien dans l'emploi des agents en situation d'invalidité
- Médecine de prévention

Paie

- Paie à façon : dématérialisation totale de la paie, des charges et pré-mandats associés
- Paie à domicile : prise en charge de vos paies si vous avez une difficulté de confection de celles-ci
- Accompagnement des collectivités sur des thématiques liées à la paie sous forme d'ateliers, de rendez-vous individuel au Centre de gestion ou en collectivité
- Conseil paie : rémunération, régime indemnitaire, simulations de calculs (demi-traitement, indemnité de licenciement, indemnité de congés payés...)
- Audit paie

Archivistes itinérants

- Etat des lieux des archives d'une collectivité et conseils à l'aménagement des locaux
- Traitement de l'arriéré des archives
- Sensibilisation des agents de la collectivité à l'archivage
- Formation des correspondants archives

Médiation préalable obligatoire

- Médiation entre l'agent et l'employeur en cas de désaccord sur une décision défavorable à l'agent pour éviter un recours contentieux

Conseil en organisation

- Réorganisation de service, mise en place de process, procédures, modes opératoires, optimisation des outils de gestion de ressources humaines, aide à la mise en œuvre de réformes en matière de paie, accompagnement au changement, ...